

Rythmes scolaires, éléments de réflexion SNUipp

Contexte

Mise en place par Luc Chatel d'une " Conférence nationale sur les rythmes scolaires "

- La mission de la conférence : travailler 1 an sur " le temps passé à l'école, au collège et au lycée ".
- Composition du comité de pilotage : sont représentés le secteur privé, les chronobiologistes, les institutionnels, les think tank ; en revanche en sont exclus jeunes, enseignants et parents (*).
- Calendrier : À noter que si les pistes retenues seront présentées mi-mai 2011, aucune modification n'est prévue avant 2013...

(*) A noter que, pour calmer / amadouer les responsables des fédérations de parents, Chatel les a invités pour sa visite express au Danemark pour leur montrer deux établissements qui ne sont pas représentatifs des écoles / collèges / lycées types de ce pays.... Ça démarre donc plutôt mal !

Une opération de diversion avant tout

Rappelons les " Etats généraux de la sécurité à l'école ", dans lesquels Chatel a montré son mépris de l'avis des organisations syndicales et partenaires de l'école. Une opération de communication qui a permis de renforcer la politique sécuritaire en direction des jeunes.

De toute évidence, le débat sur les rythmes scolaires a lui aussi pour fonction d'occuper le terrain médiatique pour masquer les effets des réformes éducatives en cours (aide personnalisée...) et les conditions catastrophiques de rentrée : suppressions de postes, nouvelle saignée de l'Education nationale dans le projet de budget, stagiaires en postes sans formation...

Il s'agit pour le ministère :

1- De convaincre l'opinion que les rythmes scolaires sont les principaux responsables des difficultés des élèves et du système éducatif (en s'appuyant sur les enquêtes PISA et autres comparaisons internationales).

2- De récupérer de nouveaux moyens.

Cf la mise en place dans la précipitation d'une expérimentation dans 124 établissements (83 collèges et 41 lycées) d'un " nouveau rythme " avec cours le matin et activités culturelles et sportives l'après midi.

3- D'évacuer tout débat sur l'organisation sociale du travail.

Rappelons que dans le premier degré en 2008, le gouvernement a imposé sans aucun débat la semaine de 4 jours et l'aide personnalisée, avec les conséquences que l'on sait sur la fatigue des élèves et des enseignants, sur les élèves les plus en difficulté ; le même gouvernement se présente aujourd'hui comme un parangon de vertu sur la question des rythmes...

Les enjeux du point de vue de l'enfant

Avant tout débat, il est indispensable de s'accorder sur une définition du terme « rythmes scolaires », en distinguant :

- le temps scolaire : il est fixé par l'institution
- le rythme scolaire : il est lié à la structuration temporelle des activités scolaires
- le rythme d'apprentissage : temps de "digestion" et d'assimilation nécessaires pour les élèves pour l'appropriation de nouvelles connaissances (les élèves en difficulté ont besoin de plus de temps)
- le rythme psychophysiologique : lié au développement de l'enfant (processus psychologique propre à chaque tranche d'âge ; à noter l'apprentissage du concept de temps jusqu'à 5-6 ans...), aux rythmes biologiques (variations périodiques des processus physiologiques, physiques et psychologiques), propres à chaque enfant.

Le projet du SNUipp-FSU : une école où chacun trouve sa place.

L'organisation du temps scolaire doit donc permettre de prendre en compte le rythme de chacun (ne pas confondre avec "individualisation"). Le temps est au coeur de cette question puisqu'il structure les activités, mais notre objectif est de montrer que les paramètres sont nombreux (quantitatifs et qualitatifs), les leviers aussi.

Situation actuelle du temps scolaire en France dans le 1er degré :

- 24h de classe hebdomadaires (6h par jour réparties sur 4 jours), 36 semaines (soit 864 heures réparties sur 144 jours)
- 2h d'AP pour les élèves en difficulté
- Théoriquement une alternance de 6 à 8 semaines de classe et 2 semaines de vacances (sauf 10 jours à Toussaint) ; dans la réalité, l'amplitude est parfois beaucoup plus importante en fonction des zones et des années. Vacances d'été : 2 mois.
- Le 1er trimestre représente 45 % du temps scolaire annuel.

Une évolution des rythmes scolaires est nécessaire.

• Notre société a évolué : accélération des rythmes sociaux (urgence, immédiateté), accroissement de la pression sur les individus (concurrence, performance), des exigences vis à vis de l'Ecole... compromettent notre projet d'une Ecole au service de l'épanouissement des citoyens, et aggravent les inégalités scolaires.

Pour le SNUipp, l'aménagement du temps de l'enfant est l'un des moyens de lutte contre l'échec scolaire.

- Les chronobiologistes sont très critiques sur l'existant : " les rythmes psycho-biologiques de l'enfant ne sont pas respectés ".
- Les enseignants aussi : pression et fatigue des élèves, qui pénalisent les plus en difficulté ; problème notamment du rythme imposé par les nouveaux programmes et l'aide personnalisée
- Il existe des inégalités sociales du point de vue des rythmes : temps de travail à la maison, respect des rythmes de sommeil nocturne, accès aux activités...

Quels leviers pour une évolution du temps scolaire cohérente avec les rythmes de vie de l'enfant ?

- Penser la cohérence entre les différents temps de l'enfant : cantine, garderies, activités péri-éducatives, transports... Nécessité d'une véritable politique socioculturelle accessible à tous, structurant la vie de l'enfant, compatible avec le temps dans la cellule familiale.
- Équilibrer la répartition des horaires journée / semaine / année.

- Équilibrer les contenus des programmes scolaires.
- Redéfinir les objectifs de l'Ecole et la conception des apprentissages : organisation des activités éducatives, durées, intensité, lourdeur des programmes, méthodes d'enseignement...
- Placer l'enfant au centre des apprentissages, cycles, variété des situations d'apprentissages (groupes...), forme et type d'activités, répartition dans la journée...
- Améliorer les conditions d'apprentissage (organisation de l'espace, effectifs...).
- Prendre en compte les rythmes psychophysiologiques (chronobiologistes) : régularité des horaires mais souplesse ; vacances 15 jours minimum ; nécessité d'alternance temps contraints / temps libres ; aménagement des temps libres pour une véritable récupération, pas un désinvestissement ; place des activités nécessaires au développement telles que sommeil, jeu... ; différenciations en fonction de l'âge de l'enfant (temps maternelle / élémentaire, rentrées échelonnées...).

Comparaisons Européennes

Une comparaison quantitative ne permet aucune conclusion quant à l'efficacité du système. Tout système scolaire forme un tout cohérent, et les résultats des élèves sont le produit d'un ensemble de paramètres. A noter que le système éducatif français s'est construit sur la base de l'égalité d'accès à toutes les disciplines (dont Arts, EPS...), expliquant en partie le taux horaire scolaire.

Enjeux du point de vue des personnels - conditions de travail

Quel lien entre " temps de travail " et " salaires " ?

- Congés : S'ils ont plus de congés, à formation égale les enseignants sont moins payés que les salariés du privé.
- Heures supp : Nous savons que certains collègues sont prêts à rogner sur les congés pour gagner plus (Stages de remise à niveau pendant les vacances de Pâques et été) mais les réalités départementales sont très différentes.

Le Snuipp doit rendre lisibles ses revendications sur la revalorisation salariale, qui en aucun cas ne s'inscrit dans le " travailler plus pour gagner plus " mais tient compte du niveau de diplôme et de la complexité des missions (dont temps de préparation et de concertation).

Quel lien entre " temps de travail " et " métier d'enseignant " ? (distinguer temps de travail / temps de service / temps d'enseignement)

- Quelles évolutions quantitatives ?
 - Il n'y a pas eu de passage aux 35 heures pour les enseignants.
 - Une enquête 2002 estime le temps de travail des enseignants à un peu plus de 40h (livre vert Pochard).
 - Il y a une augmentation de la charge de travail, qui empiète sur la vie privée (" surprise des débuts de carrière " d'après le sondage SNUipp - entrée dans le métier).
 - Il existe une différenciation selon les fonctions (RASED, Directeur, maître formateur, adjoint, maître référent). Le Snuipp revendique aussi une différenciation ZEP / hors ZEP (temps de concertation).

- Quelles évolutions qualitatives ?

Les évolutions du métier ont induit une évolution de l'organisation et de la répartition des différents temps : évolution des missions depuis la démocratisation de l'enseignement secondaire (faire réussir tous les élèves avec leurs différences nécessite une organisation spécifique du temps dans la classe, une évolution des pratiques pédagogiques, la prise en charge de la difficulté scolaire...), augmentation du travail en équipe et du temps de concertation (projets d'écoles, équipes éducatives, PPRE...) dont une part plus importante avec les RASED, accroissement des prescriptions administratives (forme des préparations et projets, programmes plus lourds...), augmentation des évaluations et corrections, nécessité du lien avec les partenaires (parents, intervenants extérieurs...), formation continue...

- Des évolutions récentes liées à la semaine de 4 jours et à la mise en place de l'aide personnalisée (cf rapport IGEN 2009).

D'après l'enquête SNU à la rentrée 2009, les journées sont nettement déséquilibrées, il existe davantage de tensions entre les enseignants, liées souvent aux difficultés pour se voir de façon informelle dans ces organisations différentes, une difficulté dans la mise en oeuvre du temps de concertation, une " prise de conscience professionnelle " sur le fait que certains élèves ont besoin/ tirent profit d'un travail en petit groupe mais un questionnement sur " comment le faire sur temps de classe " ?

La suppression du samedi matin implique plus de difficultés à rencontrer les parents, les collectivités ; à organiser le conseil des maîtres, le conseil d'école.

- Le SNUipp a des mandats originaux, qu'il doit mieux faire connaître du public :

Déconnexion temps élèves / temps enseignants permettant une réduction du temps de travail, une augmentation du temps de concertation et une modification de l'organisation de classe. C'est le 18h + 3h avec plus de maîtres que de classes.

Quel lien entre " temps de travail " et " carrières " ?

- Recours aux temps partiels : quels motifs (raisons familiales ? Réduire temps de travail ?...) quelles possibilités ? (réalités des départements ?)

- Durée des carrières : certains collègues font le choix de partir en retraite malgré la décote (rapport Cau Bareille).

- Mobilité des personnels.

- Quels seraient les effets sur le métier et les conditions de travail d'une éventuelle modification de la répartition du temps sur l'année ?

Rappel : lorsque 2/3 des départements étaient à 4 jours, les enseignants et le SNU ne s'étaient pas opposés à la réduction de certains congés (été et Toussaint pour la majorité).

Enjeux du point de vue des partenaires

Quelle articulation cohérente entre les grands rythmes de notre société ?

Les communes :

Elles ont en charge la gestion de la restauration, des garderies, des centres de loisirs, des transports scolaires. Leurs contraintes principales sont les coûts (inégalités entre les communes) et l'organisation (comment gérer l'après classe du mercredi matin ? emploi du temps des personnels ?).

Les conseil généraux :

Comment gérer les transports dans des dispositifs à horaires variables ?

Les clubs, les associations : Souhaitent conserver la totalité du mercredi pour les activités. Quelles activités éducatives complémentaires à celles de l'école ? Quelle organisation possible ?

Les communautés religieuses : souhaitent également conserver le mercredi pour les activités.

Le tourisme : principalement intéressé par les vacances, favorable à tout ce qui étale la période des vacances (3 zones, 2 mois l'été). Particulièrement sensible aux sports d'hiver. Menace d'augmenter les tarifs pour récupérer le manque à gagner.

Les parents : des intérêts multiples à concilier avec le rythme de leur enfant :

- Le rythme journalier : nécessité d'une prise en charge sur une large amplitude horaire pour les parents qui travaillent. La suppression de l'école l'après-midi sans autre moyen de prise en charge de service public se traduirait par une baisse importante du travail des femmes et une baisse du taux de natalité (situation allemande).
- Le rythme hebdomadaire : le week-end de 2 jours est apprécié par les parents qui souhaitent partir et facilitant pour les parents divorcés. La coupure du mercredi sans autre moyen de prise en charge de service public se traduit par du recours au temps partiel (pour les femmes en général).
- Le rythme annuel : difficultés à occuper ou à faire garder les enfants pendant les vacances.

Le SNUipp s'inscrit dans ce débat

Le congrès national de Brive a acté la nécessité de porter avec détermination un nouveau projet de transformation de l'Ecole.

Pour le SNUipp, ce projet s'inscrit dans une vaste réflexion autour du climat de l'Ecole. Contrairement à l'ensemble des réformes subies ces 3 dernières années, nous sommes convaincus que les moyens à mettre en oeuvre pour l'améliorer doivent faire l'objet de débats avec la profession et les différents partenaires éventuellement concernés.

Parmi d'autres sujets, nous avons décidé d'engager la réflexion sur le travail enseignant et sur les rythmes scolaires : deux questions qui déterminent, pour une grande part, la qualité du climat de l'école, justement. Pour ce qui concerne les rythmes, le calendrier des discussions a été fixé par le comité de pilotage de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires.

Il s'agit d'un sujet particulièrement sensible, qui peut être très clivant tant les parties concernées sont nombreuses et les enjeux divers (y compris au sein des salles des maîtres !).

Nous savons que le ministère tentera de simplifier la problématique de ce dossier en opposant les partenaires et en communiquant publiquement les arguments qui serviront ses propres objectifs. Le SNUipp doit mettre en lumière ces faux débats et rendre lisibles ses propres propositions. Il doit convaincre qu'il ne s'agit pas de trancher cette question seulement en termes quantitatifs (par exemple " 4 jours et demi plutôt que 4 jours ? ", " plus ou moins de vacances ? "...) mais bien que les enjeux sont complexes, souvent en tensions mais pas incompatibles (exceptée la réduction des moyens visée par le ministère...), et qu'il existe des leviers incontournables pour trouver une solution cohérente pour tous. C'est pourquoi le SNUipp est partie prenante de la plateforme initiée depuis le mois de juin par la JPA, qui regroupe les différents partenaires éducatifs. L'objectif est de mener une réflexion basée sur l'intérêt de l'enfant, débouchant sur des propositions communes. Le SNUipp défend un projet global pour l'Ecole et pour la société, il défend simultanément le point de vue de l'enfant, des personnels et des partenaires éducatifs.

Mandats SNUipp sur les rythmes scolaires - congrès national Brive 2010

Rythmes scolaires et aménagement du temps de l'enfant

L'aménagement du temps de l'enfant est un enjeu pour la réussite de tous les élèves, notamment ceux qui sont en difficulté. C'est aussi une question de santé. Pour fixer le temps scolaire, l'institution devrait prendre en compte les travaux de recherche.

Or, en imposant de fait la semaine scolaire à quatre jours, et la suppression de 2 heures d'enseignement pour tous, le ministre Darcos n'a pas résolu la question des rythmes et de l'échec scolaire. La réflexion sur les rythmes scolaires doit s'appuyer sur l'expérience professionnelle, les recherches, l'intérêt de l'enfant et ne doit pas dépendre des intérêts économiques ni accentuer les différences sur le territoire. Elle doit envisager l'organisation sur la journée, la semaine, l'année.

Depuis 2008, la journée des enfants prend des formes différentes selon l'implantation de l'école, l'évolution des conditions de vie, la gestion de l'aide personnalisée, de l'accompagnement éducatif, de l'accueil périscolaire, de la garderie, des transports...

Le SNUipp est disponible pour participer aux travaux nécessaires sur cette question. Il veillera à préserver dans l'examen de ce dossier aussi bien l'intérêt des enfants que celui des personnels en dissociant le temps scolaire des élèves du temps de travail des enseignants. Il faut conserver un caractère national au calendrier scolaire.

L'organisation du temps de l'enfant nécessite une remise à plat. Comme il le fait pratiquement depuis sa création à travers différents chantiers (colloques, Université d'automne, stages syndicaux) le SNUipp prendra les dispositions nécessaires pour mener le débat avec la profession, portant entre autre sur le nombre d'heures annuelles, hebdomadaires pour les enseignants et les élèves. Il veillera à partager sa réflexion avec les différents partenaires de l'école.